

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Françoise Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française La Haye, 1705

170 Rem. Asseoir.

urn:nbn:de:hbz:466:1-52533

DE L'ACAD. FRANC. 269

re par l'un ou par l'autre; & quand il y a deux Monsieur, ou deux Madame, de suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une Remarque, parce que je vois plusieurs personnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils escrivent bien.

OBSERVATION.

Tout le monde a esté de l'avis de la Remarque.

CLXX. REMARQUE.

Alleoir.

CE verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseions, vous vous asseiez, ils s'assient, & non pas, ils s'asseient. Au préterit imparfait, je m'asseiois, tu t'asseiois, il s'asseioit, nous nous asseions, vous vous asseiez; (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux pluriels du present) ils s'asseioient. Mais ce temps n'est gueres en usage. On se sert d'ordinaire en saplace du mot de mettoit, comme il se mettoit tousjours là, nous nous mettions tousjours là, quand s'asseoir veut dire, se placer. Et M 3

OBSERVATIONS

lors qu'il veut dire, se reposer, on se fert de ce verbe mesme pour l'exprimer, comme aprés quatre tours d'allée il se reposoit tousjours. Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, s'asseioit, mais il est moins usité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, asseiez-vous, & non pas assisez-vous, comme disent une infinité de gens ; ny affiezvous, qui est pourtant moins mauvais, qu'affisez-vous. Au subjonctif il faut dire asseie, & asseient, au pluriel, & non pas affient, & bien moins encore affisent, comme asseions-nous, afin qu'il s'asseie, ou qu'ils s'asseient. Au gerondif, ou au participe s'asseiant, & non pas s'asseant, quoy que le simple soit seant, & non pas seiant, parce que le simple & le composé ne se rapportent pas tousjours; comme l'on dit, maudissoit avec deuxs, & disoit avec unes, bien qu'il n'y ait point de doute que maudire est le composé de dire. Ainsi l'on dit decidé, & indecis, sans dire, ny decis, ny indecidé. On dit s'asseiant, & non pas s'asseant, parce que ce temps se forme de la premiere personne pluriele du present de l'indicatif, qui est affeions, & non affeons.

OBSER-

DE L'ACAD. FRANC. 271 OBSERVATION.

L faut dire à la troisséme personne du pluriel du present de l'indicatif du verbe affeoir, ils s'asseient, & non pas ils s'assent, comme M. de Vaugelas le prétend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire ils s'afficent plustost qu'ils s'affeient, en le formant de la troisiéme personne du singulier il s'affied, où l'e n'est point devant l'i; à quoy il a ajousté que le simple fait à la troisième personne du pluriel ficent, & non pas feient, cesornemens vous ficent fort bien. On a répondu qu'il ne falloit y point appeller de l'Usage qui veut qu'on dise ils s'affeient, & qu'encore qu'on dise au gerondit feant qui est le simple, comme en cette phrase, le Roy seant en son Thrône, il faut dires'asseiant au composé. On n'a pas veu par quelle raison M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'est gueres en usage. Il n'y a rien qui doive empescher de s'en servir, & il est beaucoup mieux de dire, quand il y avoit quelque conference, il s'affeioit tousjours auprés d'un tel, que de dire, il se mettoit tous jours auprés d'un tel. Il faut escrire les deux premieres personnes plurieles de l'imparfait, je m'asseiiois par deux i, nous nous asseiions, vous vous asseiiez, pour marquer leur difference d'avec les deux pluriels du present qui ne s'escrivent qu'avec un seul i. Nous nous affeions, vous vous affeiez. Il faut dire de mesme au subjonctif que nous nous asseiions, que vous vous asseilez avec deuxi, assez vous à l'imperatif est aussi mauvais qu'assifez-vous. Il faut tousjours dire afferez-vous.

M 4 CLXXI.